

N°1347

du 26
JUN 2020



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

ELECTRICITE

P.4

Pour le bien de ses fournisseurs d'énergie
La CEET obtient 25 milliards Cfa de la BOAD pour payer sa dette

SANTE

P.3

Contre la poliomyélite, la fièvre jaune, le paludisme et des maladies tropicales négligées
Cinq campagnes de traitement de masse
démarrent dès juillet 2020

DECENTRALISATION

P.3

Mise en œuvre de la décentralisation et de la gouvernance locale
Des infrastructures économiques et administratives
prévues dans 5 communes du Togo

DEVELOPPEMENT DURABLE

P.6

Considérés, à raison, comme des "projets ripostes" à la Covid-19
L'Université de Kara s'essaye à deux projets
liés au climat et à la biomasse en milieu rural

MONNAIE

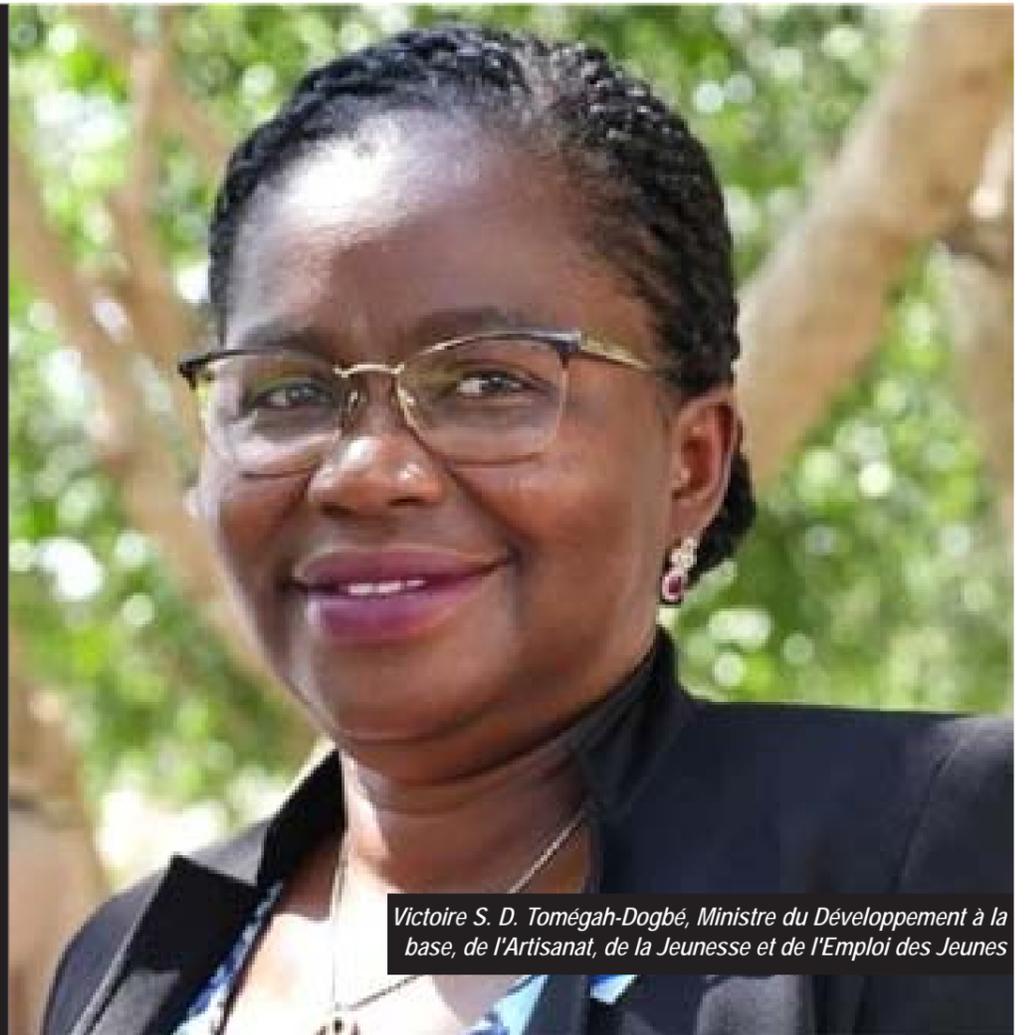
P.6

Après son soutien indéfectible au président nigérian, en colère
Kako Nubukpo va organiser les États Généraux de l'Eco à Lomé

P.7 Adoption de la loi relative à l'alimentation scolaire

UN FACTEUR DE REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE DU PAYS

Objectif : Porter
l'expérience
de la cantine
scolaire à échelle



Victoire S. D. Tomégah-Dogbé, Ministre du Développement à la base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes

P.4 Infos coronavirus

- Comment le Covid-19 a impacté le développement humain au Togo ?
- La Chine multiplie son soutien au Togo dans la lutte contre la Covid-19
- A l'aéroport de Lomé, une « reprise effective des vols en juillet 2020 »
- A la TdE, la demande des branchements sociaux a explosé

Francophonie et éloquence

La 1^{ère} édition des Rencontres internationales d'éloquence et de débat francophone ce 27 juin

Les Rencontres internationales d'éloquence et de débat francophone (RIDEF) auront lieu ce samedi 27 juin... en ligne à partir de 14 heures ! Pour des raisons liées à la pandémie du covid-19, les RIDEF devraient normalement se tenir initialement le 21 mars à Lomé dans le cadre de la célébration du cinquantième de la Francophonie. En concertation avec les partenaires et tous les pays participants, JUNA TOGO annonce la tenue effective de l'événement en Direct Live (en ligne) sur Facebook et YouTube depuis les locaux des Instituts Français et des Centres partenaires de Cotonou, de Ouagadougou, de Douala, d'Abidjan, de Niamey, de Dakar, de Lomé et de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie - Paris.

Premier événement d'éloquence et de débat francophone d'envergure internationale en Afrique, les Rencontres Internationales d'Eloquence et de Débat Francophone

(RIDEF) sont un cadre d'échange et de transmission des valeurs telles que la compréhension mutuelle, le dialogue et la solidarité permettant aux jeunes francophones d'appréhender les grands enjeux de la Francophonie et d'exprimer leurs visions créatives du monde.

Il s'agit, pour cette 1^{ère} édition, d'une occasion unique en ce temps de crise sanitaire de rassembler et de faire affronter en ligne, lors d'une prestigieuse compétition éducative internationale de débat parlementaire structuré et de plaidoiries, des jeunes talentueux orateurs, lauréats des compétitions d'éloquence et de débats de huit (08) pays francophones (Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cote d'Ivoire, France, Niger, Sénégal et Togo), qui vont débattre en langue française sur les questions liées au bilan des 50 ans de la Francophonie et de l'avenir POST-COVID 19.

Les RIDEF 2020 sont une action



réalisée dans le cadre du partenariat Sud-Nord entre les Associations Jeunesse Unie pour une Nouvelle Afrique - JUNA du Togo et l'Atelier de la Langue Française d'Aix-en-Provence (France) avec l'appui de

l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie (APF) et du réseau des Instituts Français des pays participants.

Histoire

New York va déboulonner une statue de l'ancien président Theodore Roosevelt

La ville de New York va retirer une statue du 26^e président des Etats-Unis Theodore Roosevelt de son emplacement en plein Manhattan, en raison de ses opinions jugées colonialistes et racistes.

Cette décision intervient alors que les Etats-Unis, après la mort de George Floyd, sont en plein examen de conscience sur la question du racisme et ont rouvert le débat autour des monuments célébrant l'héritage esclavagiste du pays.

La statue en bronze de Teddy Roosevelt, qui accueille les visiteurs à l'entrée du muséum américain



d'histoire naturelle depuis 80 ans, montre l'ancien président, qui fut gouverneur de l'Etat de New York avant d'accéder à la Maison Blanche, assis sur un cheval et surplombant un homme noir et un Amérindien marchant à pied à ses côtés.

La ville de New York a répondu positivement à la demande faite par le musée de retirer cette statue, qui "représente explicitement les Noirs et Amérindiens comme assujettis et racialement inférieurs", a expliqué son maire Bill de Blasio dans un communiqué.

Cinéma

Agression sexuelle : Le réalisateur colombien Ciro Guerra accusé de harcèlement

Elles sont actrices, costumières ou ont fait partie des équipes de tournage. Dans un article paru mercredi dans le magazine local Volcanicas, sept femmes accusent le réalisateur colombien Ciro Guerra de 39 ans et connu notamment pour son film L'Étreinte du serpent, de harcèlement sexuel et une huitième d'agression sexuelle. Elles n'ont pas dévoilé leur identité "pour éviter des

représailles". Les faits reprochés auraient été commis entre 2013 et 2019 dans des villes comme Bogota, Cartagena, Medellin, Berlin, New York ou Mexico, selon le magazine. Les plaignantes ont affirmé que certains des abus reprochés avaient été perpétrés lors du Festival de film de Cannes et du Festival international de film de Carthagène en Colombie.

Selon les témoignages, Ciro

Guerra se livrait avec ses victimes à "des conversations sexuelles inconfortables, des invitations à l'hôtel ou son appartement", écrit le journal. Il a eu "recours à la force pour les toucher sexuellement, les embrasser et, dans un cas, abuser sexuellement, bien qu'elles lui aient dit non de manière claire, directe et répétée" ses avances, poursuit le journal.

Ciro Guerra a nié ces accusations et affirmé qu'il allait faire appel à la justice pour blanchir son nom. "Je présente mes excuses à tous ceux qui se retrouvent concernés, à tous ceux qui ont dû lire ces mots horribles, mensongers et malveillants", a-t-il déclaré dans un communiqué. "J'ai la tranquillité d'esprit d'être innocent", a-t-il ajouté dans une vidéo.

Parution

Esclavage : L'auteur Timothée de Fombelle blâmé pour "appropriation culturelle?" aux Etats-Unis

Sortie le 11 juin 2020 en France aux éditions Gallimard, Alma -Le vent se lève de Timothée de Fombelle, illustré par François Place, ne sera sans doute pas publié aux Etats-Unis, ni en Angleterre, apprend-on. En cause, le fait que l'ouvrage aborde des thèmes comme l'esclavage et le combat de l'abolition, alors que son auteur, lui, est blanc...

Célèbre auteur jeunesse, Timothée de Fombelle a publié son premier roman en 2006. Intitulé Tobie Lolness, il rencontre très vite un suc-

cès mondial et est traduit en 29 langues. Il lui a également valu de remporter une vingtaine de prix français et internationaux parmi lesquels le prix anglais Marsh Award, le prix italien Andersen et la plupart des prix français consacrés à la littérature jeunesse.

14 ans plus tard, la célébrité de l'écrivain français ne faiblit pas. Mais alors que toutes ces œuvres rencontrent un franc succès sur la scène internationale, son dernier roman, Alma, aurait été refusé par Walker

Books, la maison d'édition anglo-saxonne de l'écrivain.

En cause, la légitimité d'un homme blanc pour évoquer des sujets tels que l'esclavage et le combat pour l'abolition. Ce premier volet d'une trilogie, illustré par François Place (Le Royaume de Kensuké, Tobie Lolness) raconte en effet l'histoire d'Alma, une jeune Africaine vivant au temps de l'esclavage.

Un sujet "passionnant, mais trop délicat" du point de vue de la mai-

son, explique l'écrivain dans une interview du Point. "Quand on est blanc, donc du côté de ceux qui ont exploité les Noirs, on ne peut pas décemment s'approprier l'histoire de l'esclavage. Ils ont aimé le livre, mais, en effet, et pour la première fois, ils ne le publieront sans doute pas...", lit-on dans le synopsis.

Malgré le fait que l'auteur ait été mis en garde des risques d'être accusé d'appropriation culturelle, il explique avoir suivi son envie initiale, pour éviter l'autocensure.

AZIMUTS INFOS

Régime cétogène

Le régime cétogène est une alimentation qui vise à placer l'organisme en situation de cétose, c'est-à-dire à utiliser les cétones, au lieu des habituels glucides, comme source énergétique. La cétose peut aussi être atteinte par le jeûne. Le régime cétogène consiste à limiter fortement les apports en glucides (moins de 50 grammes par jour) et à augmenter les apports en graisses, en gardant constants les apports protéiques.

Pour réduire les apports en glucides, le régime cétogène interdit les céréales, les sucres raffinés, les produits sucrés, les pâtes, le pain, les pommes de terre, les légumineuses... En revanche, le régime cétogène admet la consommation de viandes, poissons, œufs, produits laitiers, fruits peu sucrés, légumes sans amidon (salades, épinards, choux, courgettes...), noix, graines, huiles...

Les atouts santé du régime cétogène

Les adeptes du régime cétogène le choisissent souvent dans l'objectif de pour perdre du poids et d'éviter les fringales. Le régime est aussi intéressant pour les personnes qui veulent limiter leurs apports en glucides. Cependant, il existe aussi un risque de constipation et de déficit en vitamines et minéraux, car certains fruits et légumes trop riches en glucides sont limités voire exclus : pomme, poire, raisin, carotte, oignon... Discutez avec votre médecin si vous voulez suivre un régime cétogène.

Le régime cétogène est connu de longue date pour le traitement de l'épilepsie. En effet, depuis l'Antiquité, on sait que le jeûne permet de diminuer la fréquence des crises d'épilepsie. Le régime cétogène imaginé pour les épileptiques en 1921 visait à imiter les effets du jeûne. Il a fait son retour dans les années 1990 et suscite désormais l'intérêt pour d'autres pathologies comme le diabète, la maladie d'Alzheimer, Parkinson et le cancer. Par exemple, dans une petite étude de 2017, des personnes en surpoids et à risque de diabète ont suivi une diète cétogène pendant un an : elles ont perdu en moyenne 7,9 kg, réduit leur consommation de médicaments et leur glycémie s'est améliorée.

Google Ads

Google Ads, anciennement appelé Google Adwords, est un système de publicité par liens sponsorisés, qui appartient à Google. Il a été créé en vue d'optimiser les résultats de recherche de ses utilisateurs. En effet, le logiciel affiche des bannières publicitaires en fonction des mots-clés recherchés par l'utilisateur. Cet outil joue un rôle important pour le marketing et la publicité des sites Internet commerciaux.

Les publicités réalisées à partir de Google Ads se retrouvent en haut de la page des résultats de votre recherche. Dans ce cas, elles sont reconnaissables par le terme "Annonce?" indiqué en gras avant l'intitulé du site. Cependant, on sait qu'environ un tiers des personnes faisant une recherche sur Google ne connaissent pas la différence entre cliquer sur un contenu sponsorisé ou sur un résultat naturel.

Le principe de Google Ads

Google Ads repose sur le principe suivant : lorsqu'un utilisateur du moteur de recherche clique sur une publicité associée au mot-clé tapé, l'annonceur reverse une somme donnée à Google. Cela permet aux entreprises recourant à Google Ads d'augmenter le trafic sur leur site, en ciblant les mots-clés pertinents, répondant aux besoins de leurs clients.

Google Ads est un outil qui peut être utilisé pour tout type d'entreprise, tant qu'elle dispose d'un site Internet. L'important est la segmentation précise des individus qui visualiseront cette publicité, en choisissant les mots-clés les plus pertinents. Cela est souvent plus difficile qu'il n'y paraît et requiert une véritable expertise.

Les fonctionnalités de Google Ads

Et justement, Google Ads propose des fonctionnalités qui permettent d'identifier votre public cible de manière efficace. Elle donne notamment accès aux indicateurs suivants :

- *Nombre d'affichages d'une annonce publicitaire et nombre de clics sur celle-ci
 - *Nombre d'appels téléphoniques réalisés à partir du lien
 - *Pourcentage de personnes qui sont arrivées sur le site de l'annonceur via le lien publicitaire
 - *Sexe, tranche d'âge et zone géographique des individus
- Ces informations sur le public cible d'un site sont précieuses. Elles vont permettre d'ajuster les campagnes des annonceurs au plus proche du besoin des clients.



Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction

Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wulti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Contre la poliomyélite, la fièvre jaune, le paludisme et des maladies tropicales négligées

Cinq campagnes de traitement de masse démarrent dès juillet 2020

Late Pater

La fréquentation des structures de santé et les couvertures vaccinales sont en baisse, les interventions sanitaires de masse sont suspendues. C'est l'autre impact négatif de la pandémie du Covid-19 qui a aussi ralenti, de façon drastique, les activités socio-économiques et poussé le gouvernement togolais à restreindre les déplacements entre les villes. Mais, depuis le 9 juin 2020, sur la base de l'évolution de la pandémie et des rapports du Conseil scientifique confirmant la stabilisation de l'épidémie au Togo, les mesures de restriction des mouvements de la population sont allégées pour permettre la reprise progressive des activités dans tous les secteurs, toujours dans le respect strict des mesures barrières. Cette évolution amène aujourd'hui le ministère de la Santé et de l'hygiène publique à relancer les interventions sanitaires de masse dès ce mois de juillet 2020.

Selon les détails révélés lors d'un point de presse, tenu ce 23 juin à Lomé, cinq campagnes de masse sont donc en préparation. **1-La campagne de riposte de vaccination des enfants de 0 à 5 ans contre la poliomyélite dans les régions Maritime et Lomé Commune.** Cinq cas de paralysie flasque aiguë (PFA) ont été confirmés en 2020 dans la région Lomé Commune et deux cas dans la région Maritime. C'est la raison pour laquelle le ministère organise une campagne de riposte vaccinale contre la poliomyélite dans ces deux régions, en synchronisation avec les pays voisins. Cette campagne aura lieu en juillet 2020 en deux tours et concernera les enfants de 0 à 5 ans.

2-La campagne de riposte de vaccination contre la fièvre jaune chez les personnes âgées de 9 mois et plus, à Galangashi dans le district sanitaire de l'Oti. En mai 2020, un cas de fièvre jaune a été enregistré à Galangashi dans le district sanitaire de l'Oti. D'où la campagne de riposte vaccinale localisée dans l'aire sanitaire de Galangashi en juillet 2020.

3-Les cycles de chimio-prévention du paludisme saisonnier à la Sulfadoxine Pyriméthamine dans les régions Savanes, Kara et Centrale. Faisant suite aux recommandations de l'OMS pour la chimio-prévention du paludisme saisonnier, le Togo a introduit l'intervention de la Sulfadoxine Pyriméthamine dans les stratégies de lutte contre le paludisme en 2013 dans la région des Savanes et, depuis 2016, l'extension est faite dans les régions Kara et Centrale. Elle consiste à administrer un traitement antipaludique aux enfants de 3 à 59 mois durant la période de forte transmission (mois de juillet, août, septembre et octobre 2020) dans les zones éligibles que sont les trois régions.

4-La campagne nationale de distribution gratuite de moustiquaires à imprégnation durable



(MID) à la population. Le paludisme est la 1^{ère} cause de consultation, d'hospitalisation et de décès dans les structures sanitaires. Les enfants de moins de 5 ans continuent de payer le lourd tribut au Togo : 75% des décès liés au paludisme sont les enfants de moins de 5 ans. C'est pour cette raison que le ministère organise cette campagne en septembre 2020. Les distributeurs passeront de maison en maison sur toute l'étendue du territoire national pour dénombrier les couchettes et, en même temps, fournir gratuitement les MID aux ménages à raison d'une MID par couchette afin de se protéger contre le paludisme.

5-La campagne de traitement de masse (TDM) à l'Albendazole, le Praziquantel et l'Ivermectine contre trois maladies tropicales négligées que sont les géo-helminthiases, les schistosomiasis et l'onchocercose. Chaque année, depuis 2010, le TDM intégré est mis en œuvre dans toutes les régions sanitaires du pays, à l'exception de Lomé Commune. Cette année, pendant 15 jours, les agents de santé communautaire, par la stratégie du porte-à-porte, administreront gratuitement dans les villages éligibles de l'Ivermectine et du

Praziquantel aux sujets de 5 ans et plus. L'Albendazole, quant à elle, sera administrée aux enfants d'âge scolaire (5 à 14 ans), de même qu'aux enfants de moins de 5 ans qui, eux, recevront en plus une supplémentation en Vitamine A. Cette campagne de TDM sera couplée avec la supplémentation en Vitamine A et le déparasitage à l'Albendazole au profit des enfants de 06 à 59 mois. La vitamine A renforce la vue de l'enfant et lui permet de grandir convenablement. Elle contribue au renforcement de son système de défense, le protégeant ainsi contre les infections comme la rougeole, la diarrhée, etc. Le déparasitage à l'Albendazole permet de tuer les vers intestinaux qui causent l'anémie, la perte d'appétit, le retard de croissance et le retard scolaire chez les enfants.

Ces activités sanitaires de masse se dérouleront, comme souvent, avec des agents de santé communautaire (ASC) des localités concernées pour chaque intervention. «Des précisions seront données sur chaque intervention le moment venu, pour arrimer les différentes activités aux mesures barrières en vigueur dans le pays», souligne le ministère de la Santé.

Obligation de mettre en valeur les terres rurales agricoles, d'après le code foncier

Le bail prévu est un contrat d'affermage (décret d'application)

Late Pater

L'une des innovations du code foncier et domanial du 14 juin 2018 est la contrainte faite à tout propriétaire d'un fonds de terre rural de le mettre en valeur sous peine de voir attribuer son exploitation à toute personne qui en fait la demande, avec obligation d'engager la mise en valeur selon les conditions du bail. De quoi éviter toute spéculation dit-on. Selon les articles 662 et 663, l'autorisation d'exploiter peut être accordée par le maire, après avis de la commission de gestion foncière de la commune. En cas de pluralité de demandes, cette autorisation est accordée en priorité au demandeur rural en situation de première installation. Le bénéficiaire de l'autorisation d'exploiter conclut avec le propriétaire un bail. Ce bail conclu détermine notamment les conditions de jouissance et le prix du bail ; il fixe en outre les conditions de renouvellement du bail et de reprise en cas de non-renouvellement.

Et pour faire appliquer les modalités de la mise en valeur des terres rurales agricoles autres que celles appartenant à l'Etat et aux collectivités territoriales, un décret d'application précise que ce bail prévu est un contrat d'affermage – l'affermage étant le contrat par lequel le contractant ou délégataire s'engage à gérer un service public, à ses risques et périls, contre une rémunération versée par les usagers. Ce contrat doit être conclu devant la section villageoise de gestion foncière, sous l'égide de la commission de gestion foncière de la commune, selon une procédure d'entente directe et aux coûts d'affermage pra-

tiqués dans la localité. Il est obligatoirement certifié par le maire. Lorsque les parties n'arrivent pas à s'entendre sur les conditions de jouissance et le prix d'affermage, le président de la commission de gestion foncière de la commune saisit le maire pour un règlement amiable. En cas d'échec des négociations, le tribunal compétent est saisi par la partie la plus diligente.

Le renouvellement du contrat d'affermage peut être accordé par le tribunal, sur la saisine de l'exploitant, en cas de refus du propriétaire : si le propriétaire ne présente pas un projet viable de mise en valeur approuvé par la commission de gestion foncière de la commune ; lorsque le rapport de la commission de gestion foncière de la commune conclut que l'exploitant a fait une mise en valeur optimale de la terre et qu'il a agi dans le respect et la protection de l'environnement. A la demande du propriétaire du fonds de terre rural, le prix d'affermage peut être converti en des parts de participation dans le projet de mise en valeur de son fonds.

D'après la loi, l'obligation de mettre en valeur les terres rurales a une exception : le cas où la qualité du sol nécessite une jachère dont la durée ne peut être supérieure à cinq ans. En tout état de cause, ces terres doivent, à partir de la cinquième année de la jachère, être complantées par le propriétaire ou l'usager d'espèces végétales fertilisantes ou fertilisées par tout autre moyen, afin de régénérer leur qualité, sous peine d'amende dont le montant sera fixé par le conseil communal ou municipal concerné. Tout défaut de mise en valeur d'un fonds

de terre rural est sanctionné par une amende de 50% de sa valeur vénale. Le défaut de mise en valeur doit durer une période continue de cinq ans décomptés à partir de la date du constat public de l'absence d'entretien ou de production par le maire assisté de la commission de gestion foncière. Toujours suivant le code, aucune acquisition à titre onéreux ou par donation de terre rurale ne peut excéder une superficie de 1.000 hectares. L'acquisition d'une terre rurale dont la superficie est comprise entre 10 et 20 hectares est conditionnée par l'autorisation préalable du conseil communal ou municipal, d'un projet de mise en valeur à des fins agricoles, halieutiques, pastorales, forestières, sociales, industrielles, artisanales ou de préservation de l'environnement, ou d'une manière générale liée à un projet d'intérêt général. Au-delà de 20 et jusqu'à 100 hectares, ce projet de mise en valeur est approuvé par l'Agence nationale du domaine et du foncier après avis du conseil communal ou municipal. Pour une superficie supérieure à 100 et inférieure ou égale à 500 hectares, la demande d'acquisition de terre n'est recevable que si le projet est approuvé par le conseil communal ou municipal, le projet a reçu l'avis favorable de l'Agence nationale du domaine et du foncier, le projet a reçu l'approbation du ministre chargé des affaires foncières. Au-delà de 500 hectares, le projet de mise en valeur est approuvé par décret en conseil des ministres.

Reste à en vérifier l'application intégrale après le moratoire de conformité de cinq ans qui doit expirer le 9 juin 2023.

Mise en œuvre de la décentralisation et de la gouvernance locale

Des infrastructures économiques et administratives prévues dans 5 communes du Togo

Jean AFOLABI

Le gouvernement projette, au cours du second semestre de l'année, de faire réaliser des infrastructures économiques ou administratives dans cinq (5) communes, représentant les cinq régions du pays. A savoir : Lacs 3, Ogou 1, Sotouboua 1, Kozah 1 et Tone 1. Le projet se situe dans le cadre du Programme d'appui à la décentralisation 2 (PAD 2), financé par la Banque allemande de développement (KfW). Une mission est attendue d'ici le mois prochain aux fins de la surveillance et du contrôle des travaux, informe l'Agence d'exécution des travaux urbains au Togo (Agetur-Togo), maître d'ouvrage délégué.

D'une commune à l'autre, il s'agira : de la construction/réhabilitation d'infrastructures marchandes et d'assainissement du grand marché de Lagbonou, à Aného. Les mêmes travaux seront conduits

au petit marché d'Agbonou, à Atakpamé, associés à un centre commercial à la gare routière de Nyékonakpoé, dans la même ville ; au grand marché de Sotouboua ; et au marché central de Dapaong. Pour Kara, il est prévu la construction d'un bâtiment d'état civil et d'une salle polyvalente à la mairie. La durée totale de chaque mission est de dix-huit (18) mois à compter de l'ordre de démarrage des prestations.

Dès la reprise de la coopération germano-togolaise, le 10 décembre 2013, une convention de financement d'un montant de 5 millions d'euros, soit un peu moins de 4 milliards de francs CFA, a été signée entre les deux pays pour la mise en œuvre du Programme d'appui à la décentralisation (PAD) dans trois (3) villes du Togo : Kpalimé, Sokodé et Tsévié. Le 15 mai dernier, la coopération financière allemande (KfW) a décaissé un fonds supplémen-

taire de 5 millions d'euros (soit environ 3,3 milliards de francs) pour accompagner le Togo dans l'exécution de la seconde phase du Pad. Cet appui financier additionnel de l'Allemagne sera essentiellement destiné à la construction des mairies dans les nouvelles communes du Togo, leur équipement, l'électrification et la digitalisation.

D'une durée de 55 mois, la mise en œuvre du PAD se fera par l'Agence d'exécution des travaux urbains (AGETUR). C'est à travers trois (3) composantes principales, à savoir : la construction et la réhabilitation des infrastructures économiques, le renforcement des capacités et l'appui aux administrations communales et enfin la création et l'animation d'un système innovant de suivi-évaluation par les citoyens.

Il est attendu à la fin du processus que les communes possèdent les moyens nécessaires pour met-



tre en œuvre des mesures d'amélioration des conditions de vie de leurs habitants, améliorer les services et procéder à leur surveillance. Qu'un million et demi d'habitants disposent d'un meilleur accès aux services communaux. Et que les services de l'état civil garantissent à 500 000 citoyens le droit à une existence légale et assurent l'éducation scolaire de leurs

enfants. Plusieurs formations devront permettre aux agents du ministère en charge de mettre en œuvre la décentralisation, d'améliorer leur savoir et leurs compétences. La coordination entre les différents acteurs de la décentralisation devra être améliorée, notamment avec l'instauration d'une commission d'échange sur les finances locales.

Comment le Covid-19 a impacté le développement humain au Togo ?

La réponse sera donnée par les conclusions d'une étude que va mener le Comité de pilotage du rapport national sur le développement humain (CP-RNDH) pour trouver les impacts de la pandémie au coronavirus (Covid-19) sur le développement humain au Togo. La note conceptuelle de l'étude a été discutée, le 12 juin dernier, par la ministre de la Planification du développement et de la coopération, Demba Ayawovi Tignokpa, et les membres dudit Comité. A la fin, l'étude doit amener à analyser les tendances et perspectives des indicateurs du développement humain, à court, moyen et long terme, en vue d'un recadrage des politiques publiques de développement au Togo. De quoi mieux atténuer les effets négatifs du Covid-19.

Avant le Covid-19, la valeur de l'indice de développement humain au Togo est de 0,513 en 2019 et le place dans la catégorie des pays à faible indice de développement humain. Le

taux de pauvreté multidimensionnel est de 21,8%. L'intensité de la pauvreté est 51,6%. L'indice de développement humain ajusté aux inégalités s'établit à 0,350, soit une perte de 31,1 % du développement humain due aux fortes inégalités en matière de revenu, d'éducation et d'espérance de vie.

Déjà, on connaît l'ampleur des chocs économiques produits par la pandémie et leurs corollaires de dégâts sociaux, à partir des enquêtes du Conseil national du patronat, de la Chambre de commerce et d'industrie du Togo et du Centre autonome d'étude et de renforcement des capacités pour le développement au Togo. Par exemple, 41% des entreprises consultées ont suspendu leurs activités ; 3% des entreprises ont réduit le nombre d'employés ; 2% des entreprises ont perdu leur fonds de commerce ; 9% des entreprises risquent de faire faillite si la situation ne s'améliore pas à court terme ; plus de 92% des entreprises ont enre-

gistré une baisse de leur chiffre d'affaires entre février et mars 2020 ; le licenciement, la baisse de la production, l'arrêt temporaire des activités concernent plus les petites entreprises...

Le gouvernement, lui, pour faire face au Covid-19, a multiplié les mesures : état d'urgence sanitaire, fermeture des frontières, couvre-feu, bouclage de villes, moratoire aux entreprises, transferts monétaires, etc. Globalement, seules 50% des entreprises ont jugé pertinentes les mesures prises par le gouvernement.

A noter qu'à la date du 24 juin, le Togo était à 177 cas actifs, 392 cas guéris et 14 décès ; soit un total de cas confirmés de 583 sur les 28.687 tests effectués depuis le premier cas actif déclaré en mars. Le Covid-19 a fait son entrée dans les écoles, deux semaines après la rentrée de sauvetage de l'année scolaire 2019-2020, avec cinq élèves testés positifs (2 à Cinkassé, 2 à Mango et 1 à Lomé).

A l'aéroport de Lomé, une « reprise effective des vols en juillet 2020 »

L'aéroport international Gnassingbé Eyadéma de Lomé a annoncé, ce 24 juin, mener des « réflexions sur les procédures à adopter pour une reprise effective des vols en juillet 2020, avec maîtrise et sans augmentation de la pandémie Covid-19 ». Autrement dit, ça se précise de plus en plus quant au moment de rouvrir les liaisons aériennes, trois mois après leur suspension.

Cette reprise effective va coïncider avec l'aménagement dans l'ancien terminal de l'aéroport d'un laboratoire d'analyse au coronavirus pour tester tous les passagers à l'arrivée. Dans une récente déclaration, le directeur de l'Agence na-



tionale de l'aviation civile (ANAC), Col. Dokissime Gnama Latta, a fait savoir qu'il est utopique de vouloir attendre zéro coronavirus avant d'entreprendre les activités aériennes.

L'aéroport de Lomé ne doit pas être une porte d'entrée ou un foyer d'augmentation. Du coup, à la réou-

verture, on notera aussi la désinfection sûre des appareils, le respect des règles de distanciation physique, les prélèvements sur les passagers, l'enregistrement 48 heures à l'avance des passagers en vue de recueillir à l'avance le maximum d'informations pertinentes...

A la TdE, la demande des branchements sociaux a explosé

A la suite du message du président Faure Gnassingbé, le 1^{er} avril 2020, le ministre de l'Eau, de l'équipement rural et de l'hydraulique villageoise, Antoine Lékpa Gbégné, concrétisait la mesure sociale en publiant, le 2 avril 2020, un communiqué qui favorise l'accès à l'eau potable pour tous. «... pour compter du 1^{er} avril 2020 et ce, pour une durée de trois mois, sur toute l'étendue du territoire national, la tranche sociale de la facturation d'eau de la société togolaise des eaux (TdE), correspondant à une consommation d'eau comprise entre 0 et 10 m³, est rendue gratuite ; il est mis à la disposition de la population cinq mille (5.000) branchements sociaux au coût réduit de 25 000 F CFA (contre 75 000 F CFA) », a-t-

il écrit. L'idée est de faciliter le lavage régulier des mains, rendu nécessaire au nom du coronavirus.

Depuis lors, la société togolaise des eaux (TdE) est à l'œuvre et ses agences ne désempissent pas. A trois jours ouvrés de la fin de cette offre, le directeur général de la TdE, Gbati Yawanke Wake, en parle chez le confrère Télévision E47 sous forme de bilan : la prise en charge de la gratuité de la tranche sociale d'eau pour les couches vulnérables coûte 214 millions de francs Cfa contre une prévision initiale de 182 millions de francs Cfa ; le nombre de bénéficiaires est passé à 78 000 abonnés contre 66 496 abonnés prévus ; la gratuité de la prise d'eau au niveau des 2 249 bornes fontai-

nes installées coûte 91 millions de francs Cfa par mois contre un coût initial estimé à environ 50 millions de francs Cfa.

Toutes ces augmentations sont dues aux branchements sociaux à coût réduits. 5 000 branchements sont prévus au départ, mais plus de 40 804 demandes sont actuellement enregistrées. Sur ce nombre, plus de 6 500 sont déjà raccordés en deux mois et demi. « Cet engouement des populations a permis de se rendre compte que beaucoup de Togolais ne se raccordaient pas à cause du coût du raccordement », a lâché Gbati Yawanke Wake.

Au Togo, le taux de couverture en eau potable en milieu urbain est passé de 25% en 2005 à 55% à fin 2019.

La Chine multiplie son soutien au Togo dans la lutte contre la Covid-19

Fidèle à sa volonté d'accompagner le Togo dans la lutte contre la maladie du coronavirus sous diverses formes, la Chine vient de remettre des vivres et de non vivres au ministère de l'action sociale et de la solidarité nationale. Le don ira spécialement aux orphelinats de la capitale Lomé. Pour l'ambassadeur de la Chine au Togo, face à la propagation du coronavirus, il est plus que jamais nécessaire de prendre soin des couches sociales les plus vulnérables et des enfants défavorisés en particulier. « C'est pour cela que l'ambassade de Chine se propose d'apporter un soutien aux orphelinats à Lomé » a indiqué Chao Weidong lors de la cérémonie de remise officielle des dons au ministère de l'Action sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation. Pour le diplomate chinois, ce geste de solidarité constitue non seulement une poursuite des actions sociales menées par l'ambassade de Chine au Togo aux bénéficiaires du peuple togolais depuis des années, mais aussi, une concrétisation de soutien fraternel de la Chine aux amis togolais en cette période de crise sanitaire.

D'une valeur d'environ 5,5 millions de FCFA, l'aide de la Chine est composée de 10 tonnes de maïs, de 250 cartons de conserve de tomate, 100 cartons de pâtes alimentaires, 50 bidons d'huile de 25 l, 100 cartons de biscuits, des ventilateurs de table, fours à micro-ondes, four électrique et des ballons de football. Un geste très fort apprécié par le ministre Tchabinandi Kolani-Yentcharé qui parle d'un véritable coup de pouce dans la réalisation du plan d'atténuation des effets du coronavirus.



Remise de lot à la Ministre Kolani-Yentcharé par l'Ambassadeur Chao Weidong

a l'endroit des groupes les plus vulnérables, entre autres, les enfants en situation difficile, comme les enfants de rue, ceux en conflit avec la loi et les enfants handicapés.

Il est à rappeler que depuis l'annonce du premier cas positif au coronavirus au Togo, la Chine est aux cotés des autorités togolaises conformément à l'engagement pris par le président chinois d'être aux cotés des pays africains pour lutter contre la Covid-19. C'est dans ce cadre que les premiers masques et consommables médicaux ont été débarqués aux premières de la pandémie au Togo. Suivront des équipements devant permettre la fabrication locale de masques destinés au secteur de l'artisanat, des vivres et des équipements électroménagers aux populations les plus vulnérables, un don à la Police nationale de masques et de thermo-flashes et bien d'autres actions encore, dans la droite ligne des engagements des plus hautes autorités de la Chine.

On se souvient que le ministre des affaires étrangères de la Chine, Wang Yi, avait indiqué que son pays conti-

nuera d'aider l'Afrique à combattre ce virus, en accordant en priorité des matériels à l'Afrique. « Nous continuerons de mettre en œuvre l'initiative pour la santé annoncée lors du Sommet de Beijing 2018 du FCSA, et nous œuvrons à accélérer la construction du CDC Afrique pour renforcer les capacités des pays africains en matière de santé publique. De plus, nous continuerons d'aider l'Afrique à renforcer ses capacités d'auto-développement et de bien gérer les grands projets de coopération qui sont en cours pour soutenir la reprise rapide de l'activité économique dans les pays africains touchés et préserver la dynamique du développement économique en Afrique », a dit Wang Yi.

La Chine a promis qu'elle travaillera activement à la mise en œuvre de l'initiative de la suspension du service de la dette du G20 pour alléger les fardeaux des pays africains et envisagera d'accorder un soutien supplémentaire par voie bilatérale aux pays africains confrontés à de grandes difficultés en vue de surmonter les épreuves.

Pour le bien de ses fournisseurs d'énergie

La CEET obtient 25 milliards Cfa de la BOAD pour payer sa dette

A la 117^{ème} session ordinaire de son Conseil d'administration, tenue le 24 juin 2020, la Banque ouest africaine de développement (BOAD) a, entre autres, approuvé une facilité en faveur de l'Etat togolais pour le financement partiel du plan d'apurement de la dette auprès des fournisseurs d'énergie de la Compagnie d'énergie électrique du Togo (CEET). Montant de l'opération : 25 milliards francs Cfa. Plusieurs fournisseurs sont dans les livres de la CEET. Jusqu'à une période récente où la CEB détenait le monopole du transport et de l'achat de l'électricité au Togo et au Bénin, l'électricité consommée au Togo est d'abord produite par trois entreprises enregistrées localement : la CEB et la CEET, qui appartiennent à l'Etat, et Contour Global, une entreprise américaine installée au Togo sous un contrat spécial avec l'Etat « take or pay » (sans consommer, la CEET paye à Contour Global un montant fixe par an et ce, durant 25 ans). En complément, l'électricité provient de quatre



entreprises implantées à l'étranger : VRA (Ghana), CIE (Côte d'Ivoire), TCN (Nigeria) et NIGELEC (Niger). Les fournisseurs sont les créanciers de la CEET.

La dette provient aussi des prêts. Comme les 12,5 milliards de francs Cfa accordés, en avril 2018, au Togo par la Société Internationale Islamique de Financement du Commerce (ITFC), membre de la Banque Islamique de Développement (BID) pour améliorer la production de l'énergie électrique. Ce prêt est mis à la disposition de la CEET qui doit en assurer la gestion et le remboursement. Il devrait servir à s'approvisionner en fuel lourd en faveur de Contour Global pour faire tourner ses installations en vue de la production du courant

électrique. La question de la dette de la CEET est récurrente et elle pèse sur la performance de la société publique de distribution et de vente de l'énergie électrique. Cette baisse de la performance est également la cause de ce qu'on doit à la CEET. Ce qui a amené à la signature d'un contrat de performance 2018-2020 entre l'Etat et la CEET dans lequel l'Etat s'engage à établir et apurer au plus tard le 30 juin de chaque année un état des dettes croisées entre l'Etat et la CEET concernant l'année précédente.

En rappel, la CEET a annoncé un résultat net prévisionnel chiffré à 700 millions de francs Cfa en 2020 contre un déficit de 8,4 milliards de francs Cfa réalisé à fin septembre 2019 et de 6,8 milliards de francs Cfa en 2018.

FOOTBALL/CAN 2025

La Guinée opposée à une co-organisation avec le Sénégal

Le ministre guinéen des Sports, Sanoussy Bantamba Sow, a réitéré mercredi à Conakry son opposition à une co-organisation de l'édition 2025 de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) que son pays va abriter.

Hervé A.

"La Guinée n'a jamais organisé une CAN, on va le faire et on ne se cachera pas derrière quelqu'un pour ça", a-t-il déclaré au cours d'une rencontre avec des membres du comité d'organisation de la CAN 2025.

La Guinée, candidate à l'organisation de la CAN initialement arrêtée à 16 pays, a été choisie par la Confédération africaine de football (CAF) pour abriter l'édition 2025, dont le nombre de participants va passer à 24 pays, un défi que le pays a accepté de relever, de même que le Cameroun et la Côte d'Ivoire, en 2021 et 2023.

"Nous pourrions l'organiser en 2025", a assuré le ministre guinéen des Sports devant des membres du comité de pilotage de la CAN 2025 venus lui adresser leurs félicitations après sa reconduction à la tête du sport guinéen.

S'il reconnaît que l'organisation de

la CAN "est un méga projet", M. Sow note aussi que la tenue de cette compétition devrait se traduire par "la création de beaucoup d'emplois, le développement" en Guinée.

Des dirigeants du football et des journalistes guinéens ont émis le souhait de voir la Guinée accepter la main tendue du Sénégal pour l'organisation de la CAN 2025, au vu de l'immensité du chantier et de la proximité des deux pays.

En janvier 2019, au lendemain de la tenue à Dakar des CAF Awards, le président de la Fédération sénégalaise de football, Augustin Senghor, avait suggéré que le Sénégal et la Guinée pourraient s'entendre pour une co-organisation de la CAN 2025, qui serait selon lui une bonne chose pour les deux pays.

Me Augustin Senghor est de nouveau revenu récemment sur cette idée lors d'un entretien avec des journalistes sénégalais sur la plateforme de l'Association nationale de la presse sportive du Sénégal (ANPS).



A ce propos, le ministre guinéen des Sports a plutôt appelé les membres du comité d'organisation à se battre "pour la réussite de ce projet".

"Je vous promets que je ferai l'impossible", a-t-il lancé à ses interlocuteurs, avant d'ajouter : "malgré la crise du coronavirus qui a freiné notre élan, moi je ne désespère pas".

"Je vous assure que nous allons réussir, c'est une équipe qui gagne. Que personne n'hésite par rapport à la réussite de ce projet, vouloir c'est pouvoir", a insisté M. Sow, ministre d'Etat, ministre des Sports, de la Culture et du patrimoine historique.

(Source : APS)

PREMIER LEAGUE

Une plateforme pour dénoncer les insultes sur les réseaux sociaux

La Premier League a annoncé mercredi le lancement d'une plateforme permettant aux joueurs, entraîneurs, dirigeants ou membres de leurs familles de dénoncer les insultes à caractère discriminatoire dont ils seraient victimes sur les réseaux sociaux.

"Chaque cas sera étudié, signalé à la plateforme concernée, fera l'objet d'une enquête et, si nécessaire, d'une action judiciaire", a expliqué la Premier League dans son communiqué. "Les insultes discriminatoires (racistes, sexistes, homophobes... NDLR) en ligne sont inacceptables quelles que soient les circonstances et s'attaquer à ce problème doit être une priorité", a expliqué Richard Masters, le patron de la Premier League. "Il y a trop de cas où des



footballeurs et leurs familles reçoivent d'épouvantables insultes à caractère discriminatoires et personne ne devrait avoir à subir ça", a-t-il ajouté.

Récemment, l'ancien attaquant international anglais d'Arsenal, Ian Wright, qui officie comme consultant pour la BBC, avait dénoncé les insultes racistes qu'il reçoit "quotidiennement", notamment depuis son

soutien au mouvement antiraciste Black Lives Matter.

En mai, un adolescent irlandais, dont il avait rediffusé des messages privés racistes à son encontre, s'était rendu à la police. Entre divers termes racistes pour désigner l'ancien joueur de 56 ans, le jeune garçon avait écrit "si j'attrape le corona(virus), je te tousserai au visage, je te donnerai ta condamna-

tion à mort".

"Je sais que je ne devrais pas les regarder, mais ces messages me frappent tellement fort. C'est un enfant !!! Ce gamin a une ligne directe jusqu'à moi et peut m'envoyer ça sans aucun problème", avait écrit Wright pour accompagner les captures d'écran des messages.

En début de saison, les joueurs de Manchester United Paul Pogba et Marcus Rashford ou de Chelsea, Tammy Abraham, avaient été les cibles d'insultes racistes après avoir raté des penalties. Le réseau social Twitter s'était engagé à rencontrer des représentants de Manchester United, reconnaissant pouvoir "mieux faire pour protéger (ses) utilisateurs". "Les comportements racistes n'ont pas leur place sur notre plateforme et nous les condamnons fortement", avait ajouté la société.

DOPAGE/

Les Etats-Unis pourraient claquer la porte de l'AMA

Bras de fer en perspective entre les Etats-Unis et l'Agence mondiale antidopage (AMA). Selon le Washington Post, un rapport de la Maison Blanche recommande sans nuance au Congrès américain de mettre fin sans tarder à sa contribution financière au budget de l'AMA.

L'ONDCP (Office of National Drug Control Policy) suggère de claquer la porte, sous le prétexte que l'AMA ferait un piètre usage de l'argent versé par les autorités américaines. Pour rappel, le gouvernement fédéral finance la lutte antidopage dans le monde à hauteur de 2,7 millions de dollars, une somme doublée par le comité olympique et paralympique américain (USOPC).

A eux deux, ils contribuent donc pour 5,4 millions de dollars, soit près de 15 % du budget annuel de l'AMA.

"Les contribuables américains devraient percevoir un retour sur investissement en forme de sport propre, de fair-play, de gestion efficace du système antidopage et de représentation proportionnée au sein du pouvoir exécutif de l'AMA", avance le rapport rédigé par la Maison Blanche.

Le document commandé par le Sénat explique que l'AMA devrait être "libérée de l'influence excessive des organisations sportives". Surtout, il demande que les Etats-Unis soient représentés au sein de l'Agence "à la hauteur de leur financement".

Pour Travis Tygart, le directeur de l'Agence américaine antidopage (USADA), le rapport révélé par le Washington Post "constitue une accusation accablante mais très juste envers la gouvernance de l'AMA, qui a échoué dans sa mission de dé-



fenfense des athlètes propres".

Pas vraiment une surprise, l'Américain menant depuis longtemps la fronde au nom des agences nationales de lutte contre le dopage. La réaction de l'AMA s'avère elle aussi très attendue. "Nous sommes désolés de constater que ce rapport contient de nombreuses inexacti-

des, idées fausses et des mensonges, explique un porte-parole, cité dans l'Equipe. L'ONDCP nous avait fait parvenir trois paragraphes de ce rapport, le week-end dernier, et nous avait demandé de l'avertir si nous relevions des erreurs. Il y avait effectivement de nombreuses affirmations inexactes. Malheureusement, aucune de nos corrections n'a été incluse dans le rapport final."

L'AMA précise que les Etats-Unis ont compté un représentant au comité exécutif lors de sept des quatorze dernières années. Ils recensent actuellement onze représentants au sein de la gouvernance de l'Agence, plus que n'importe quel autre pays. L'AMA explique enfin préparer une réponse au Congrès américain. Elle devrait lui parvenir dans les prochains jours.

Adebayor vers la sortie ?

Sous contrat avec Olimpia FC jusqu'en décembre 2020, Emmanuel Adebayor pourrait voir le club phare de la capitale paraguayenne résilier son contrat.

Emmanuel Adebayor s'est engagé avec Olimpia FC en février dernier pour un contrat qui court normalement jusqu'en décembre 2020. Quelques jours après avoir fait ses débuts au sein de cette formation d'Asuncion qui rêvait de remporter le championnat du Paraguay et d'aller le plus loin possible en Copa Libertadores, toutes les compétitions étaient mises aux arrêts par le gouvernement en raison de la pandémie de Covid-19.

En plein confinement, l'attaquant international togolais a décidé de son propre chef d'outrepasser les exigences de son club en ralliant Lomé avec escale à Cotonou. Trois mois après, le club a repris les séances d'entraînement et a sommé l'attaquant togolais de rejoindre les siens.

Mais avec la majeure partie des compagnies aériennes en cessation temporaire d'activités, l'ancien joueur d'Arsenal reste toujours coincé à Lomé après l'abandon de l'idée de location du jet privé retenue dans un premier temps. Selon certaines sources, les discussions seraient très avancées pour étudier une probable résiliation de son contrat. "Les vols et les escales sont très compliqués. Le risque de contagion est élevé selon les compagnies aériennes", a déclaré le président du club Marco Trovato il y a quelques jours.

A en croire le ministre paraguayen des affaires internationales Federico Gonzalez, les autorités pourraient faciliter le retour d'Adebayor mais le Club Olimpia n'a pas fait de demande spécifique concernant le cas de son attaquant. Le joueur ne pourra rentrer que fin juin. ABC informe que si le problème persiste, Emmanuel Adebayor et Olimpia devraient mettre fin à leur collaboration qui courent jusqu'en décembre 2020.

Gianni Infantino salue la mémoire de Kossi Koudagba

Le président de la FIFA Gianni Infantino a adressé ce 23 juin un courrier à la FTF pour lui présenter ses condoléances, suite à la disparition brusque du joueur Kossi Edem Koudagba. L'avant-centre international à l'avenir sportif prometteur est décédé le 18 juin 2020 dans la Préfecture de Zio, des suites d'une courte maladie.

"C'est avec grande tristesse et émotion que j'ai appris le décès du jeune international, Kossi Koudagba. Les mots semblent bien insuffisants pour exprimer la tristesse que nous ressentons pour ce deuil affectant le football togolais. Au nom de la communauté internationale du football, je tiens à exprimer profonde tristesse et sympathie à la Fédération Togolaise de Football, au club de l'ASC de Kara, ainsi qu'à la famille, aux amis, aux coéquipiers et aux proches de Kossi", a compatie le président de la FIFA, Gianni Infantino.

Sociétaire de l'ASC de Kara, ce jeune pétri de talent faisait partie de l'équipe nationale locale du Togo qui a atteint les quarts de finale de la Coupe des Nations de l'UFOA B en 2019, en terre sénégalaise. Deux fois "Meilleur buteur de la DT", une fois "Meilleur buteur de la D2 au Togo", Kossi Koudagba devait disputer le CHAN (Championnat d'Afrique des Nations) 2020 avec le Togo en terre camerounaise.

En octobre 2019, en pleine déception après son transfert avorté en Tunisie, l'affable et discret Koudagba avait trouvé les ressources mentales pour épauler ses coéquipiers à valider leur qualification pour le CHAN 2020 (devant le Nigeria), une grande première dans l'histoire du ballon rond au Togo.

La NBA pour la justice sociale

La ligue nord-américaine de basketball souhaite promouvoir la justice sociale et combattre le racisme dès la reprise de la saison, prévue fin juillet, ont affirmé mercredi le patron de la NBA, Adam Silver, et Chris Paul, le représentant du syndicat des joueurs.

"Le problème du racisme systémique et de la brutalité policière dans notre pays doit cesser", a déclaré Chris Paul, meneur d'Oklahoma City.

"C'est notre travail, en tant que joueurs et en tant que ligue, d'utiliser notre plateforme collective pour donner un coup de projecteur sur ces problèmes et de peser pour y remédier", a-t-il ajouté.

Après le décès de George Floyd, mort étouffé sous le genou d'un policier blanc il y a un mois à Minneapolis, des joueurs de NBA ont réclamé des actions concrètes contre l'injustice sociale, notamment dans les pratiques d'embauches.

Si aucun plan concret n'a été décidé pour le moment, différentes propositions sont apparues ces derniers jours.

Parmi les demandes des joueurs, une meilleure représentation des Noirs dans les instances dirigeantes de la ligue, des dons en faveur d'organisations au service de la communauté afro-américaine ou encore créer une fondation NBA afin de permettre à cette communauté de bénéficier de meilleures possibilités éducatives et économiques.

"La ligue et les joueurs ont une position unique afin d'avoir un impact direct pour combattre le racisme systémique dans notre pays, et nous assurons que nous nous engagerons collectivement afin de construire une société plus égalitaire et plus juste", a dit le patron de la NBA, Adam Silver. "Lors de la reprise de la saison (à Orlando, en Floride), notre but commun est d'attirer l'attention sur ces sujets importants de justice sociale", a-t-il continué.

Considérés, à raison, comme des «projets ripostes» à la Covid-19

L'Université de Kara s'essaye à deux projets liés au climat et à la biomasse en milieu rural

Late Pater

L'Université de Kara vient de lancer, le 18 juin dernier, deux projets sur une durée d'exécution de trois. Il s'agit des projets sur l'étude des impacts des pratiques d'adaptation au changement climatique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et sur la pauvreté dans la région des Savanes au Togo ; et sur le solaire et la biomasse en milieu rural et périurbain. Ils sont pilotés respectivement par le LaBAN et le LASEE. Aussi, dans le cadre du Programme d'appui à la lutte contre le changement climatique (PLCC) au Togo, la Faculté des sciences et techniques (FaST) de l'Université de Kara a bénéficié, par le biais du Laboratoire d'assainissement scientifique de l'eau et environnement (LASEE) et du Laboratoire de biochimie des aliments et nutrition (LaBAN), d'un financement pour la réalisation de ces deux projets. Initié par le ministère de l'Environnement, du développement durable et de la protection de la nature, ce programme, financé par l'Union européenne, consiste à appuyer le Togo dans la mise en œuvre d'une réponse nationale aux défis posés par le changement climatique.

Selon le doyen de la FaST, Pr Sabiba Kou' Santa Amouzou, le changement climatique n'est pas loin d'être un facteur dopant de la pandémie au Covid-19 qui frappe actuellement le monde entier et ces projets peuvent être considérés comme des «projets ripostes». Il félicite les responsables des deux la-



boratoires pour cette initiative qui, pour lui, doit servir de stimulant aux autres laboratoires en matière de

recherches à l'Université de Kara. Pour le responsable scientifique de LASEE, Kwamivi Segbeaya, cette

initiative du PLCC permet de faire participer les structures de recherches à l'obtention des solutions aux problèmes liés au changement climatique.

L'occasion de présenter les deux projets objet du lancement. Le premier, par Kodjo Eloho, enseignant-chercheur au département de chimie, concerne le projet piloté par le LaBAN. À en croire le communicateur, ce projet, portant sur la nutrition et la sécurité alimentaire

dans la région des Savanes, permet d'étudier l'impact du changement climatique sur la qualité des productions résilientes. La présentation du projet piloté par le LASEE a été faite par Assiongbo Adanlété-Adjanoh, enseignant-chercheur au département de Physique. Pour qui ce projet du solaire et de la biomasse a pour objectif de mettre en œuvre des techniques plus efficaces pour l'utilisation de la biomasse afin d'accompagner la transition vers une

économie plus sobre en énergie.

Il est rappelé que ce programme, initié en mars 2017 pour une période de cinq ans et financé par l'Union européenne, vise à renforcer les capacités des différents acteurs dans la lutte contre le changement climatique. Et l'Université de Kara, en y participant à travers les projets de ses laboratoires, contribue au développement de la recherche au Togo.

Avec l'université de Kara

Après son soutien indéfectible au président nigérian, en colère

Kako Nubukpo va organiser les États Généraux de l'Eco à Lomé

"Le président nigérian Muhammadu Buhari a totalement raison de poser la question des modalités concrètes de création de l'Eco. Nous ne voulons plus du FCFA ! Dans les semaines à venir, j'organiserai enfin à Lomé les États Généraux de l'Eco", a tweeté Kako Nubukpo ce 24 juin 2020, au lendemain de la série de tweets de Muhammadu Buhari qui ne comprend pas la volonté des pays membres de la zone UEMOA qui utilisent le Franc CFA de passer à l'Eco avant les autres pays de la CEDEAO. "Cela me donne un sentiment de malaise que la zone UEMOA souhaite reprendre l'Eco en remplacement de son Franc CFA avant les autres Etats membres de la CEDEAO". Ajoutant qu'"il est inquiétant qu'un peuple avec lequel nous souhaitons nous associer prenne des mesures importantes sans nous faire confiance pour la discus-

sion (...) Le Nigeria soutient pleinement et est attaché à une union monétaire dotée des fondamentaux appropriés - une union qui garantit la crédibilité, la durabilité, la prospérité et la souveraineté régionale entière. Mais nous devons faire les choses correctement et assurer le respect absolu des normes établies (...) Nous ne pouvons pas nous ridiculiser en entrant dans une union pour se désintégrer potentiellement au plus tôt lorsque nous y entrons. Nous devons être clairs et sans équivoque sur notre position concernant ce processus (...) Nous devons procéder avec prudence et respecter le processus convenu pour atteindre notre objectif collectif, tout en nous traitant les uns les autres avec le plus grand respect. Sans cela, nos ambitions pour une union monétaire stratégique en tant que bloc de la CEDEAO pourraient très bien être

sérieusement menacées". Lundi 10 février 2020, le Nigeria a déjà demandé le report du lancement de l'Eco, la monnaie unique ouest-africaine, théoriquement prévu en 2020.

Malaise et manque de confiance criards. Deux blocs institutionnels distincts existent au sein des quinze pays de la CEDEAO : l'UEMOA créée en 1994, avec le franc CFA en partage, entre le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo et la Guinée-Bissau ; la ZMAO en 2000, avec six pays et autant de monnaies (le cedi au Ghana, le dalasi en Gambie, le dollar libérien au Liberia, le franc guinéen en Guinée, le leone en Sierra Leone et le naira au Nigeria). C'est dans ça qu'un projet de création d'une monnaie unique en deux étapes est élaboré, prévoyant le lancement, en janvier 2015, d'une monnaie com-

mune par les pays membres de la ZMAO (Zone Monétaire d'Afrique de l'Ouest). Il s'agit de l'Eco. Dans une seconde phase, la ZMAO fusionnerait avec l'UEMOA pour créer, en 2020, une seule et même monnaie pour l'ensemble des pays de la CEDEAO. Alors, un ensemble de critères de convergence macroéconomiques, susceptibles de contribuer à homogénéiser les économies de la région, doit être respecté. Le niveau insuffisant de préparation et de convergence économique au sein de la ZMAO n'a pas fait tenir l'échéance de janvier 2015.

Dès lors, la CEDEAO adopte une stratégie d'intégration graduelle et seuls les pays qui respecteront les critères de convergence dits de premier rang avant 2020 participeront à la monnaie unique. Mais, en décembre 2017, on a encore déploré le faible niveau du taux d'intégration économique après plus de 40 ans d'exis-

tence de la CEDEAO. Fin 2019, seul le Togo réussit à respecter les fameux critères de convergence de premier rang. Ce qui n'empêcha pas d'adopter le symbole de l'Eco (EC) et le nom de la future banque centrale, la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO).

Entre-temps, le président ivoirien Alassane Ouattara annonce, en présence de son homologue français, Emmanuel Macron, le remplacement du franc CFA pour les pays de l'UEMOA par un Eco à parité fixe avec l'Euro et garanti par la France. Le 16 janvier 2020, à Abuja au Nigeria, le conseil de convergence de la ZMAO souligne que l'annonce de l'Ivoirien "n'est pas conforme avec la décision de la Conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO d'adopter l'Eco comme nom d'une monnaie unique indépendante de la CEDEAO".

TCE

2020

GAGNES JUSQU'À

10 MILLIONS

AU TIRAGE

DU 24 JUILLET 2020 À NIAMEY

NUMERO DE TIRAGE SITUÉ DANS LA ZONE DE GRATTEGE

Jouez petit et Gagnez gros !

200 FCFA

MOINS 18 ANS

Adoption de la loi relative à l'alimentation scolaire

UN FACTEUR DE REDISTRIBUTION DE LA RICHESSE DU PAYS

Objectif: Porter l'expérience de la cantine scolaire à échelle

Eric J.

Il n'y a plus de doute que le programme de cantines scolaires a un fort impact sur l'assiduité, le temps d'apprentissage des élèves et surtout l'augmentation du taux d'inscription des filles ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux. Depuis 2008 que le Togo fait son expérimentation, les résultats ne déçoivent pas. Mieux, les effets escomptés de ce programme sur la vie scolaire des enfants s'améliorent d'année en année, le gouvernement a décidé de le pérenniser en proposant un cadre juridique approprié pour une meilleure articulation des actions. L'Assemblée nationale vient d'adopter le texte en indiquant, a en croire le rapporteur de la commission spéciale qui a planché sur le projet de loi, qu'il permettra au Togo d'optimiser la contribution des différentes parties prenantes en vue d'accroître la couverture et l'impact de l'alimentation scolaire sur le bien-être, l'éducation et la santé des enfants; de pérenniser le développement économique local, particulièrement celui des zones les plus vulnérables à travers les approvisionnements en produits locaux de proximité.

Un programme judicieux

En effet, la représentation nationale estime que la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire

a produit des résultats qui méritent d'être amplifiés et portés à échelle : Augmentation de l'effectif scolaire de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7% dans les écoles non bénéficiaires avec une augmentation de l'effectif des filles. Les repas servis aux enfants dans ces cantines apportent 60 à 75% des besoins quotidiens des enfants en calories. Aujourd'hui, ce sont plus de 91.000 élèves dans 315 écoles primaires publiques du Togo qui bénéficient des cantines scolaires. «*En tout plus de 72,3 millions de repas ont été distribués depuis 2008, mais grâce à l'acte que vous venez de poser, nous pouvons porter l'expérience à échelle*», a dit Victoire Sidemehog Dogbé, la ministre en charge du pilotage de ce programme.

À l'Assemblée nationale, les représentants du peuple rappellent que l'une des réponses adaptées et tangibles aux difficultés des familles devant l'impératif de l'éducation a été, dans notre pays, l'institutionnalisation en 2008, qu'on s'en souvienne, du programme de cantines scolaires dont les résultats très encourageants et élogieux sont fournis par les rapports croisés du Programme alimentaire mondial (PAM), de la Banque mondiale et du ministère chargé du développement à la base. De façon constante, le programme de cantines scolaires est présenté comme l'un

des investissements les plus importants du Togo ayant un impact considérable sur l'assiduité, le temps d'apprentissage et surtout l'augmentation du taux d'inscription ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux de nos enfants. «*C'est là le plus beau cadeau de solidarité et de redistribution de la richesse que la République puisse faire à ces valeureux parents combattifs, en donnant le sourire à leurs enfants heureux d'aller s'instruire*», relève Chantal Dzigbodi Yawa Tsegan, la présidente de l'Assemblée nationale qui assure que, de l'éducation de son peuple dépend le destin d'un pays.

Pour elle, l'éducation, consacrée par l'article 35 de la Constitution du Togo, reste un puissant agent de changement qui donne aux apprenants, de tout âge, la chance de se transformer et de transformer la société. «*Cette ambition est de notre responsabilité partagée surtout en tant que Représentation nationale, d'accorder une égalité de chance de réussite à nos enfants tant en milieu rural qu'urbain. Aussi cette loi relative à l'alimentation scolaire aura le mérite de façon spécifique d'améliorer l'apprentissage, car elle met l'accent sur l'hygiène et la sécurité sanitaire, la responsabilité des différents acteurs, le cadre de gestion et de pilotage sans oublier les sanctions en cas de détournement des res-*



La présidente de l'Assemblée nationale lors du vote

sources et produits destinés au programme», fait savoir Mme Tsegan.

Effets collatéraux

Il faut souligner que l'impact du programme d'alimentation scolaire ne se limite pas seulement aux élèves. Au Togo, depuis 2011, le ministère chargé du développement à la base et celui chargé de l'agriculture appuient des jeunes et des groupements de producteurs (production animale et végétale) et transformateurs de produits locaux à travers les projets et programmes tels que le FAIEJ, le PRADEB, le FNFI, le PSAEG/PRT, le PAIEJ-SP, le PNIASA, le PASA, etc. A travers ces mécanismes, ce sont des centaines de producteurs qui, dans tout le pays, développent l'agriculture locale et la transformation, créant ainsi une agro-industrie pour alimenter les cantines en vivres et développant l'économie locale. Le programme apporte également des revenus à des centaines de cantinières, les «*femmes-maman*» qui, dans le respect des règles d'hygiène préparent et servent des mets locaux aux élèves bénéficiaires. La démarche se fonde sur une parfaite collaboration du milieu scolaire avec les promoteurs agricoles locaux et l'entrepreneuriat local.

Faire plus sans la Banque mondiale

Depuis 2008, la mise en œuvre de ce programme de cantines scolaires

bénéficiait de l'accompagnement de la Banque mondiale qui a injecté environ 13,7 milliards de franc CFA jusqu'en fin 2019 où elle a suspendu son aide. En effet, la Banque mondiale a signifié au Togo l'arrêt de son financement (environ 1,5 milliards de FCFA par an) du programme des cantines scolaires au-delà de décembre 2019, pour des raisons de stratégies. Cette position a été réaffirmée après une visite du directeur des opérations de l'institution dans le courant de l'année dernière.

Tant bien que mal, le gouvernement s'est acquitté de la quote-part manquante pour le restant de l'année scolaire 2019-2020. En son temps, des pistes de solutions ont été envisagées pour mobiliser les ressources supplémentaires devant couvrir la part délaissée par l'institution de Bretton Wood. C'est ainsi que lors d'une communication au conseil des ministres, la ministre du développement à la base, dont le département est la cheville ouvrière de la mise en œuvre du programme des cantines scolaires, a pris une série de mesures destinées à mobiliser le secteur privé et d'autres partenaires autour du financement de ce programme social très important pour le gouvernement. Victoire Sidemehog Dogbé a annoncé des discussions avec d'autres partenaires techniques et financiers afin, non seulement d'ac-

compagner le gouvernement dans l'adoption et la mise en œuvre de stratégie devant assurer la pérennité du modèle des cantines scolaires, mais également permettre l'intégration d'un volet de fourniture directe de repas scolaires dans son nouveau plan stratégique 2019-2023 ; des échanges avec le mécanisme incitatif de financement agricole fondé sur le partage des risques (MIFA SA) en vue d'accompagner les communautés à assurer l'approvisionnement des cantines qui constituent des débouchés sûrs aux producteurs locaux notamment les bénéficiaires des transferts sociaux. Ces derniers organisés et accompagnés par le MIFA S.A pourront développer des activités de production autour des cantines scolaires et sortir progressivement de la vulnérabilité.

Au ministère du développement à la base, on envisage une rencontre avec l'Association professionnelle des banques et établissements financiers (APBEF) afin d'échanger sur leurs contributions pour le financement du programme d'alimentation scolaire dans le cadre de leur responsabilité sociétale. Il est aussi prévu des discussions avec l'Institut national de maladie (INAM) dans le but d'aboutir à une contribution annuelle au financement, de même que la mise en œuvre, à titre pilote, d'un modèle de cantines scolaires basé sur la contribution communautaire afin de réduire sensiblement à moyen terme le coût du repas et, in fine, la contribution du gouvernement.

Les honorables députés sont allés eux aussi avec leurs propositions, évoquant des contributions personnelles pour augmenter la cagnotte des cantines scolaires et ont promis mettre en branle leurs relations pour la pérennisation de ce beau projet pour tous les enfants du Togo.

COMMUNIQUE

La conférence internationale sur les entreprises sociales et la responsabilité sociale des entreprises (CIESRES-TOGO) s'organise les 29 et 30 juin 2020 en ligne. Au cours de cette rencontre qui sera à sa 3^e édition, **Madame Victoire S. Tomegah Dogbé**, ministre du développement à la base, de l'artisanat et de la jeunesse animera une table ronde sur la plateforme de l'Agence française de développement (AFD/MOUVES). Ce rendez-vous verra la présence d'experts du secteur économique et de plusieurs participants (Chefs d'entreprises, décideurs publiques, partenaires aux développements, médias et acteurs de l'économie sociale et solidaire). Une interaction par visioconférence depuis la France, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la Corée du sud, l'Égypte, les États-Unis, Maroc, la Suisse et le Togo. Entre autres animateurs, **Wilfrid Lauriano do Rego**, coordonnateur du Conseil présidentiel pour l'Afrique, créé par Emmanuel Macron. Une structure chargée de revitaliser les relations entre la France et le continent, **Jean-Michel Severino**, président du conseil d'administration d'Ecobank International (EBI).

Thème du panel : L'après COVID en Afrique /La stratégie gagnante de la transition inclusive, sociale et écologique

Victoire S. Tomegah Dogbé abordera les succès enregistrés par le Togo en matière d'entrepreneuriat social. Elle précisera quels sont les leviers de l'Etat pour ouvrir les politiques d'avenir aux entreprises à impact au Togo et en Afrique.

La 3^e conférence est organisée en collaboration avec l'Ambassade des USA au Togo, le Groupe Ecobank ETI et le Gouvernement Togolais.

Webinar à suivre en direct le 29 juin 2020 à 15 heures (GMT) sur le <http://www.socialbusinessconference.org>

Fait à Lomé le 22 juin 2020

La Coalition nationale pour l'emploi des jeunes (CNEJ)

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1522
DE LOTO BENZ DU 18 - 03 - 2020

Chers amis parieurs, c'est avec joie que nous vous retrouvons pour procéder au tirage N°1523 de LOTO BENZ de ce mercredi 25 Mars 2020.

Lors du précédent tirage de LOTO BENZ, ce sont nombreux gagnants de lots intermédiaires, c'est-à-dire des lots d'un montant inférieur à 1.000.000F CFA qui ont enregistré dans la plupart des villes du pays.

Toutefois, LOME, la capitale a recensé respectivement auprès des opérateurs 30128 et 70333, un lot de 1.250.000F CFA et un gros lot de 3.000.000F CFA.

La remise des lots se fera à LOME au siège de la LONATO, et à l'intérieur du pays dans les agences régionales.

Avec la LONATO, jouez petit et gagnez gros.
BONNE CHANCE A TOUS !!!

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1536 de LOTO BENZ du 24 Juin 2020

Numéro de base

43 17 36 47 20



Togocel
Togotelecom

LA FIBRE AU BOUT DES DOIGTS!

PROMO PROLONGÉE
JUSQU'AU 24 JUIN

AIRFIBER MOBILE

60 Go

à 15 000 FCFA

Tapez vite *919*10*3#

McCANN



Promo du 05 au 14 Juin Airfiber Mobile 60 Go à 15000F valable 30 jours. Solde au *919*8*2#